

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1734/SG/FP mettant à la disposition du ministre des Travaux Publics et du Port, un conducteur principal des Travaux Publics de Etat.

n° 73-1734/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 décembre 1973

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1973

Date du numéro
26 décembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Blondy Lucien, conducteur principal des Travaux Publics de l'Etat, 8 échelon, est, pour compter du 7 novembre 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre des Travaux Publics et du Port, pour servir à la Subdivision construction de la direction des Travaux Publics, (travaux neufs), en remplacement numérique de M. Pierre Duverneuil, rapatrié.